

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

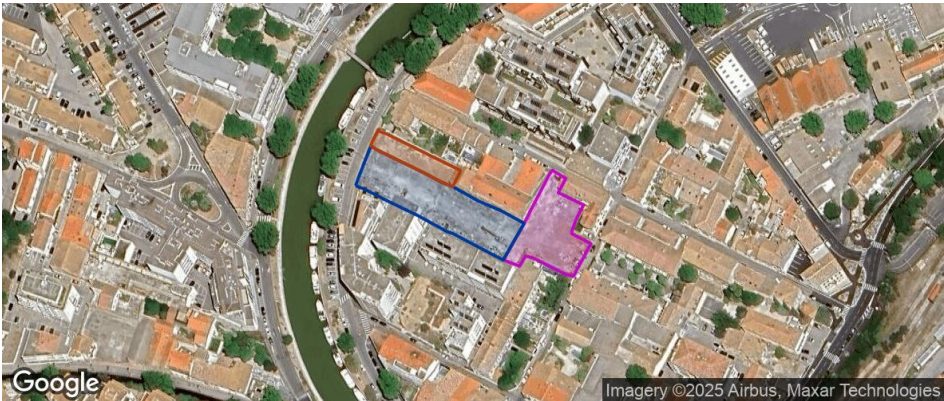
VILLA CONSTANCE

Adresse: 14 Quai d'Alsace 11100 NARBONNE
Coordonnées GPS: 43.18842960024912,
2.998322099447251
Cadastre: BE57, BE64, BE183

Commune: NARBONNE
Code Insee: 11262

Reference interne : D25071332
Reference d'édition: 3275432
Date d'édition: 17/07/2025

Vendeur:
VINCI IMMOBILIER
Acquéreur:



OLD : NON	PEB : NON	35 BASIAS, 1 BASOL, 0 ICPE	RADON : niv. 2	SEISME : niv. 2
-----------	-----------	----------------------------	----------------	-----------------

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif OLD	NON	La commune est concernée par l'obligation légale de débroussaillage au titre de l'article R.125-23		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 2		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Inondation	OUI	Inondation Aude	Approuvé	01/12/1949
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Aude	Approuvé	01/12/1949
		Inondation Rec du Veyret	Approuvé	08/09/2008
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau Rec du Veyret	Approuvé	08/09/2008
		Inondation Basses plaines de l'Aude	Approuvé	08/09/2008
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Basses plaines de l'Aude	Approuvé	08/09/2008
		Inondation Littoral	Approuvé	26/10/2016
		Inondation Par submersion marine Littoral	Approuvé	26/10/2016
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques Risque industriel	NON	Risque industriel Effet thermique Usine Comurhex Malvesi	Approuvé	23/01/2013
		Risque industriel Effet de surpression Usine Comurhex Malvesi	Approuvé	23/01/2013
		Risque industriel Effet toxique Usine Comurhex Malvesi	Approuvé	23/01/2013

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RELEVANTS ET REFERENCES

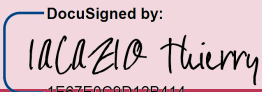
[*https://www.info-risques.com/short/*](https://www.info-risques.com/short/)

HGKBJ

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Etat des risques

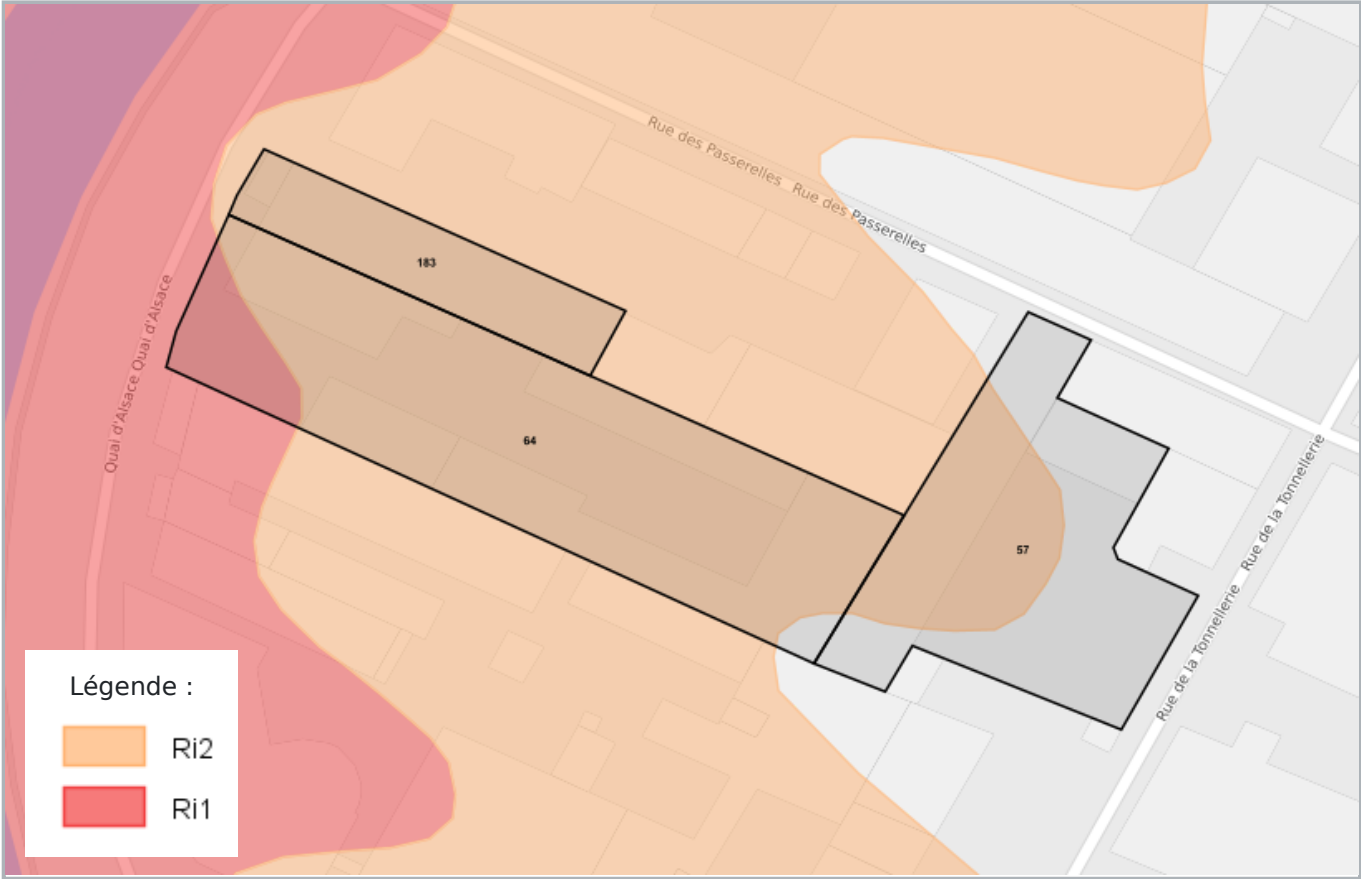
Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTEECPR / DGPR janvier 2025
Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annexe du contrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s)		Code postal	Nom de la commune
14 Quai d'Alsace		11100	NARBONNE
BE57, BE64, BE183			
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS oui ☒ non ☐			
prescrit ⁽¹⁾ ☐ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☒ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date 26/10/2016			
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque: Inondation			
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui ☒ non ☐			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR MINIERS oui ☐ non ☒			
prescrit ⁽¹⁾ ☐ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date			
Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque:			
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui ☐ non ☐			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR TECHNOLOGIQUES oui ☐ non ☒			
prescrit ⁽¹⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date			
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règlement du PPRT ou, à défaut, dans l'arrêté de prescription, sont liés à :			
effet toxique ☐ effet thermique ☐ effet surpression ☐			
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui ☐ non ☐			
L'immeuble est situé en zone de prescription oui ☐ non ☐			
si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾ oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard de l'obligation légale de débroussaillage (OLD)			
Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillage oui ☐ non ☒			
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire			
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en			
zone 1 très faible ☐ zone 2 faible ☒ zone 3 modérée ☐ zone 4 moyenne ☐ zone 5 forte ☐			
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon			
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui ☐ non ☒			
Information relative à la pollution des sols			
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui ☐ non ☒			
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T*			
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T* oui ☐ non ☐			
*naturelle, minière ou technologique			
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)			
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée par décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 oui ☐ non ☒			
L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un document d'urbanisme. oui ☐ non ☒			
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est: d'ici à 30 ans ☐ compris entre 30 et 100 ans ☐			
L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone oui ☐ non ☐			
L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser oui ☐ non ☐			
Documents à fournir obligatoirement			
☒ Un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire			
☒ Un extrait du règlement concernant le bien			
☒ La fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le site www.georisques.gouv.fr			
☒ La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité			
vendeur		Date / Lieu	acquéreur
VINCI IMMOBILIER			
Signature: 		Le, 17/07/2025 Fait à NARBONNE	Signature:

(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée

CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS

BE57 - BE64 - BE183



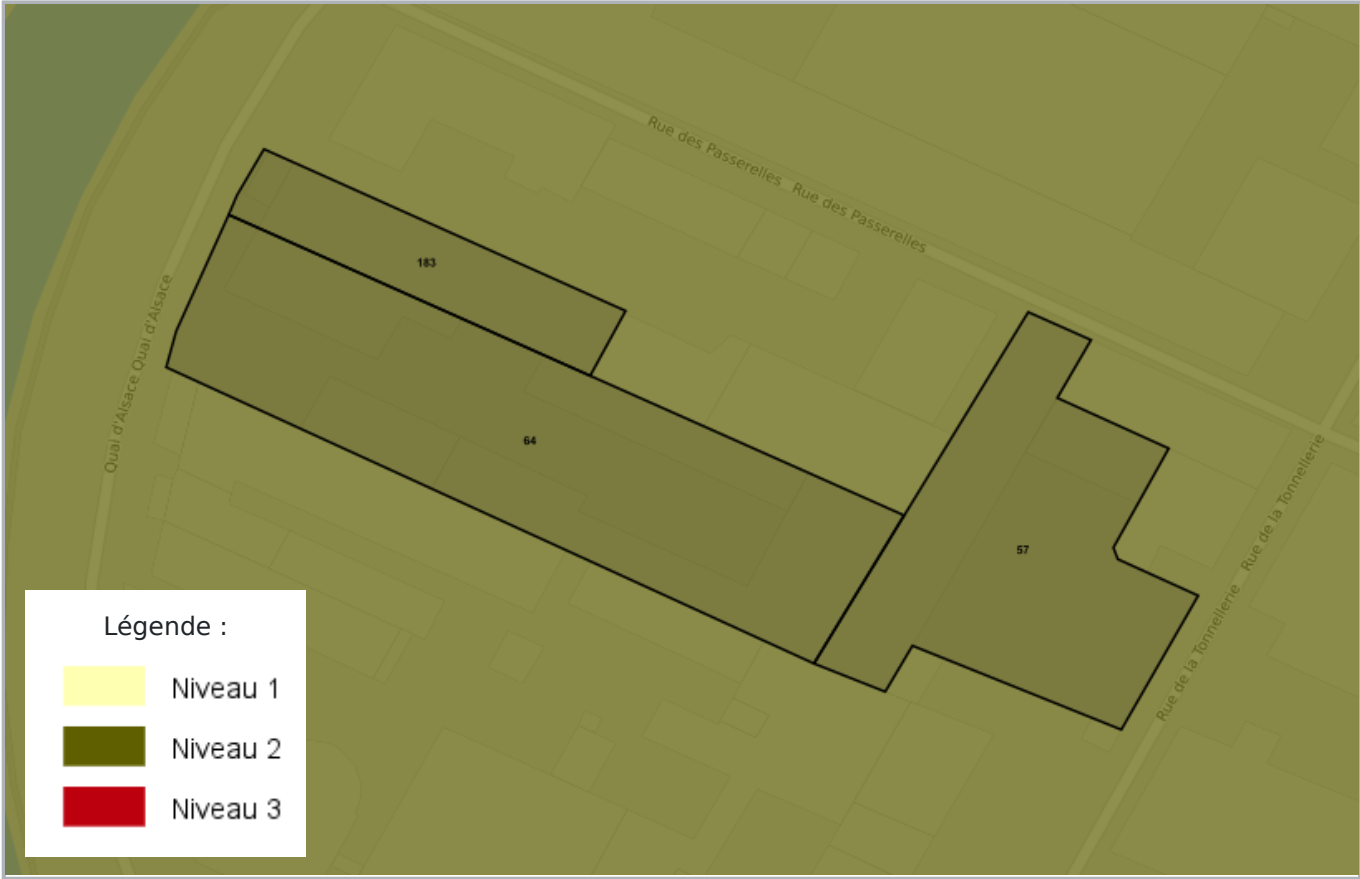
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)

BE57 - BE64 - BE183

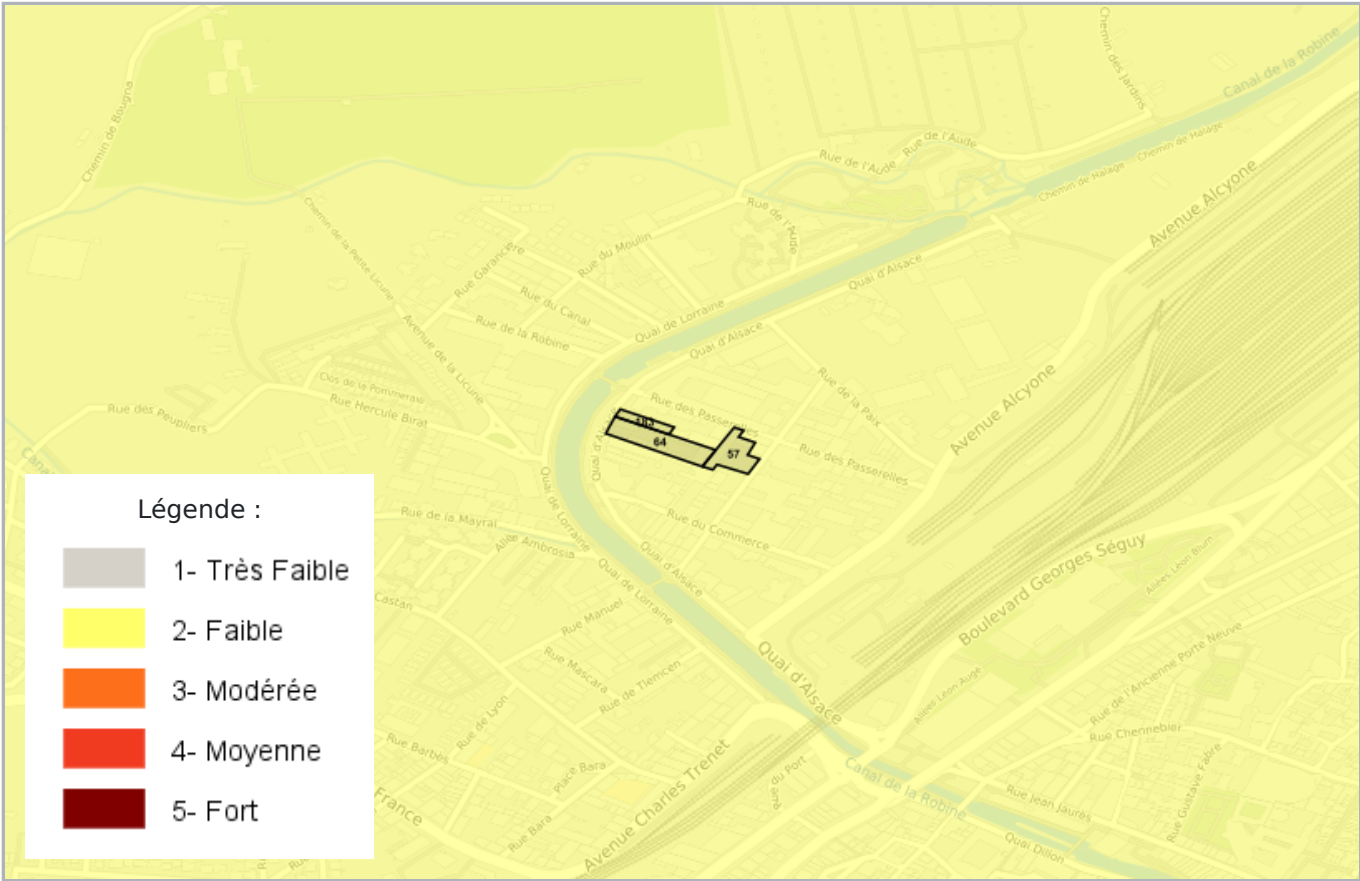


RADON

BE57 - BE64 - BE183

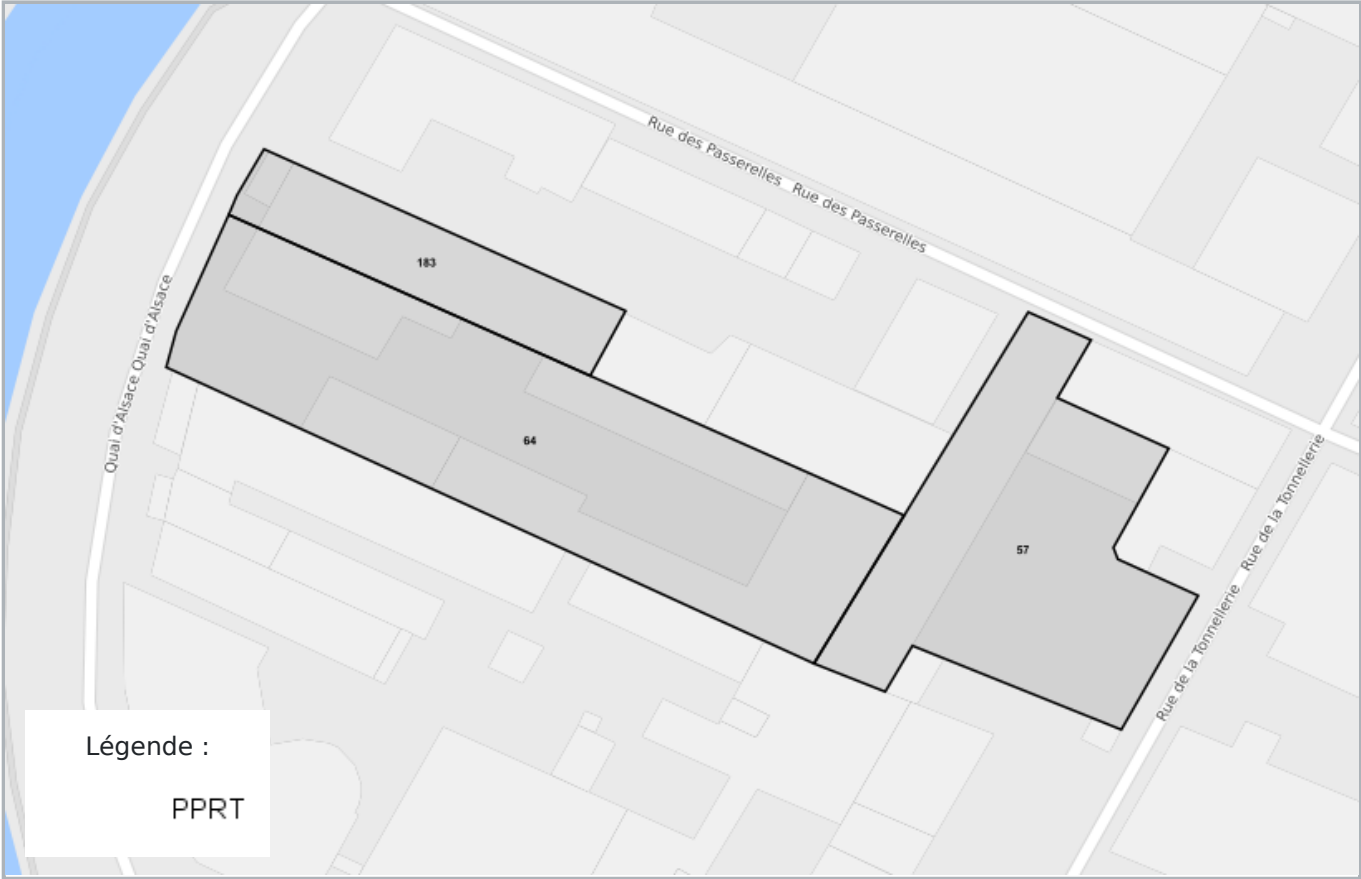


CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



PPR TECHNOLOGIQUE

BE57 - BE64 - BE183

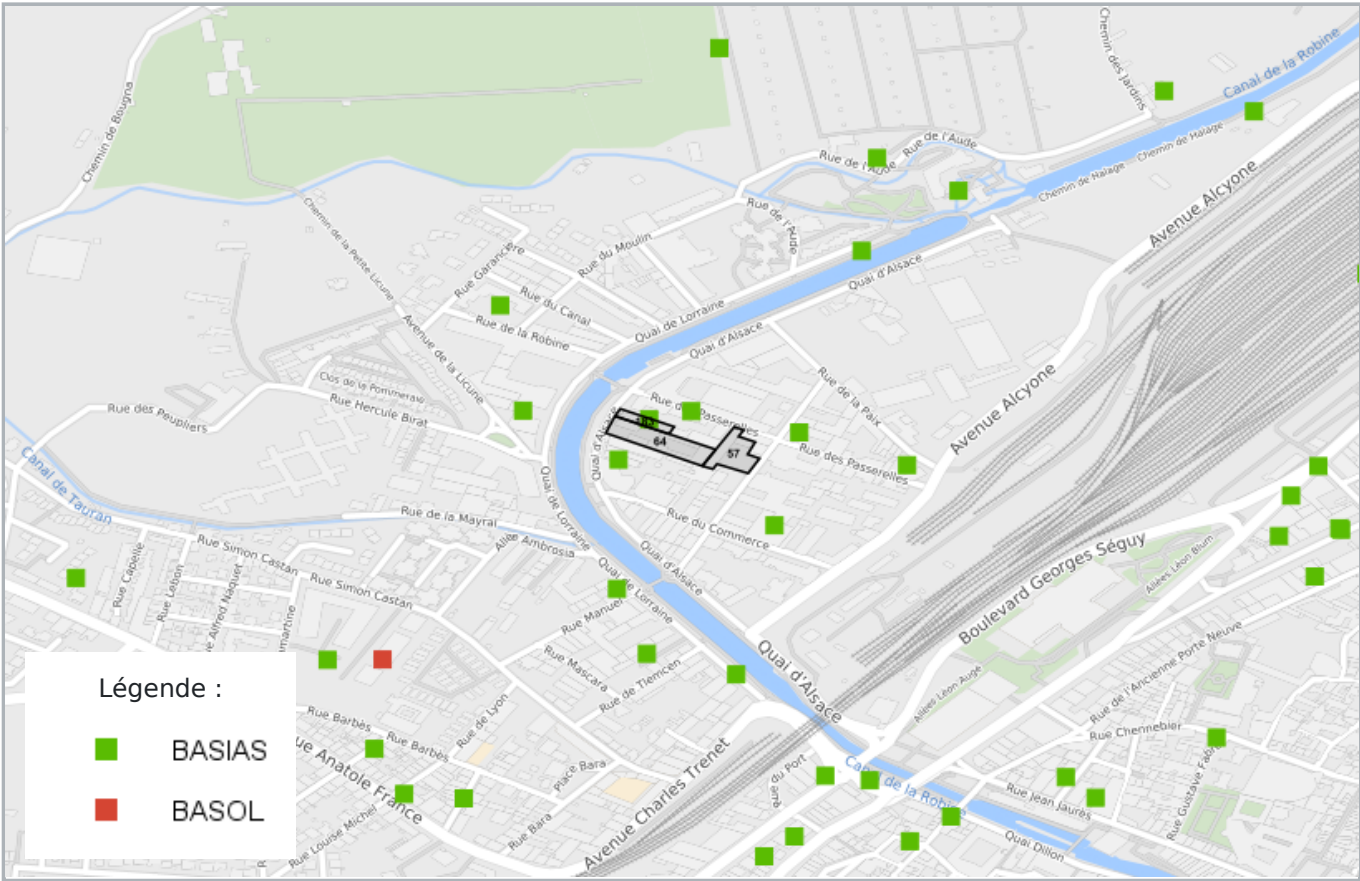


OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

BE57 - BE64 - BE183



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°

du

mis à jour le

Adresse de l'immeuble

code postal ou Insee

commune

14 Quai d'Alsace / Parcelles: BE57 - BE64 - BE183

11100

NARBONNE

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

révisé

approuvé

date

1

Si oui, nom de l'aérodrome:

oui

non

X

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

révisé

approuvé

date

2

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

2

oui

non

oui

non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

révisé

approuvé

date

1

Si oui, nom de l'aérodrome:

1

oui

non

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

1

zone A

très forte

2

zone B

forte

3

zone C

modérée

4

zone D

faible

1

(intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

2

(entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

3

(entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

4

(entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur	date / lieu	acquéreur
VINCI IMMOBILIER	17 juillet 2025 / NARBONNE	

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

D25071332 | 8/16

PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



17 Quai Alsace (), et 18 NARBONNE		9 mètres
SSP3924591	Ets ROUGE (1) ex Ets CASTELVI François (1)	
En arrêt		
2 rue Passerelles (des), bis NARBONNE		24 mètres
SSP3925560	Ets FANECA Henri ex Ets FANECA Anne-Mairie	
Indéterminé	GARAGE DU PORT	
15 Quai Alsace (), -16 NARBONNE		70 mètres
SSP3925545	ETABLISSEMENTS GUILLE ex Ets GUILLE Armand	
Indéterminé		
1 rue Passerelles (des), NARBONNE		73 mètres
SSP3925569	Sté EDOCONFORT	
En arrêt		
21 Quai Lorraine (de), NARBONNE		74 mètres
SSP3926097	Sté PUJOL ET EXOT	
En arrêt		
14 rue Tonnellerie (de la), Anc. 6 NARBONNE		95 mètres
SSP3925409	ETABLISSEMENTS ROUQUIER René	
En arrêt		
4 rue Robine (de la), NARBONNE		167 mètres
SSP3925410	Sté ENGRAIS DU MIDI BECHERELLI ET Cie (1) ex Ets BECHERELLI Raphaël ex Ets BECHERELLI Olive	
En arrêt		
10 Quai Lorraine (de), NARBONNE		168 mètres
SSP3925477	Ets AIGUILLE Georges (1) ex Ets ESB RAT Edouard ex Ets ESB RAT Jean-Noël	
En arrêt		
2 rue Paix (de la), NARBONNE		199 mètres
SSP3925402	Sté L'HUMUS VITICOLE	
En arrêt		
7 Quai Lorraine (), NARBONNE		272 mètres
SSP3925547	Sté GEMO	
En arrêt		
29 Quai Lorraine (), NARBONNE		274 mètres
SSP3924588	S.A. DES RAFFINERIES DE SOUFRE (1) ex Ets TOURNIER Etienne ex SA RAFFINERIES SOUFRE REUNIS ex Ets TOURNIE ex Ets CROS Barthelemy	
En arrêt		
2 Quai Lorraine (), NARBONNE		303 mètres
SSP3925542	Sté ERLI (Etudes Réalisations Languedociennes Industries) ex Sté SIM ex Ets FIERRE Georges (1)	
Indéterminé		

32 Quai Lorraine (), NARBONNE		376 mètres
SSP3924589	Ets GABARROU ET Cie ex Ets GABARROU Georges ex Ets GABARROU Frères	
En arrêt		
6 avenue Pyrénées (des), NARBONNE		380 mètres
SSP3926098	Sté AVIGNON FRERES	
En arrêt		
NARBONNE		383 mètres
SSP3925442	DEISS Jules et Cie	
En arrêt		
5 rue Castan Simon, Anc. de l'Avenir NARBONNE		385 mètres
SSP3924631	GAZ DE FRANCE	
Indéterminé		
5 avenue Trrsière (Rue), NARBONNE		435 mètres
SSP3925573	Ets FERRATO Edouard	
En arrêt		
40 boulevard Mistral (Frédéric), NARBONNE		443 mètres
SSP3925431	ESSO (2 puis 1) ex STANDARD FRANCAISE DES PETROLES (2) ex L'ECONOMIQUE (2)	
Indéterminé	Station service ESSO	
48 boulevard Mistral (Frédéric), NARBONNE		444 mètres
SSP3924592	Ets FOURNIER ex Ets CATOULIC Jean (1)	
En arrêt		
14 boulevard Maréchal Joffre (du), NARBONNE		451 mètres
SSP3926195	Ets MONGES	
En arrêt		
20 avenue Pyrénées (des), NARBONNE		454 mètres
SSP3925499	Sté DES ENGRAIS DU LANGUEDOC	
En arrêt		
4 rue Dijon (de), NARBONNE		457 mètres
SSP3925528	Ets S. FERRIER	
En arrêt		
1 rue er Mai (du), 3 NARBONNE		460 mètres
SSP3926000	Ets BOUSQUET	
En arrêt		
2 boulevard Maréchal Joffre (du), NARBONNE		460 mètres
SSP3925428	Ets MARC Emile (1) ex Ets COMBELLERAN Emile	
En arrêt		
54 boulevard Mistral (Frédéric), NARBONNE		465 mètres
SSP3926008	Ets DEJEAN-JALABERT	
En arrêt		

SSP3925417	COMPAGNIE FRANCAISE DE DISTRIBUTION TOTAL (1) ex SA DES COMBUSTIBLES EUROPEENS (2) ex MARSEILLAISE D'IMPORTATION COMBUSTIBLE ex FRANCAISE DES COMBUSTIBLES LIQUIDES (3)
En arrêt	

1 Quai Dillon (), NARBONNE	481 mètres
SSP3926003	Ets GARDEIGNE ET TEJEDOR
En arrêt	

58 route Po Neuve (Rue Ancienne), NARBONNE	484 mètres
SSP3925589	COMPTOIR AUTOMOBILE NARBONNAIS ex Ets SPANGUERO Walter
Indéterminé	

26 boulevard Maréchal Joffre (du), NARBONNE	486 mètres
SSP3925519	Sté SAM ET PRODUITS PETROLIERS (1) ex Ets DUHAMEL
En arrêt	

33 avenue France (Anatole), et 35 NARBONNE	487 mètres
SSP3924586	SARL TUILERIE DE NARBONNE ex Ets COUDONNE
En arrêt	

38 boulevard Sembat (Marcel),, Anc. Boulevard du Collège NARBONNE	490 mètres
SSP3926002	Ets FARGES Roland ex Ets GAUTIER Fernand ex Ets GAUTIER ex Ets BRILLE ET GAUTIER (1)
Indéterminé	IMPRIMERIE FARGES

boulevard)Sembat (Boulevard Marcel SEMBAT Marcel NARBONNE	492 mètres
SSP3925577	Sté GUAL ET BERENGUER ex Ets BRUGUES Edouard
En arrêt	

48 rue Jaurès (Jean), Anc. 48 rue Entre-deux-Villes NARBONNE	495 mètres
SSP3925992	Sté ROUGE
En arrêt	

10 rue Voltaire (), NARBONNE	495 mètres
SSP3926163	Sté DE BOURG
En arrêt	

14 avenue France (Anatole), NARBONNE	497 mètres
SSP3924587	Ets CASSAN Adolphe (1) ex Ets CASSAN Pierre
En arrêt	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision	
SSP3925416 STATION SERVICE N°912 NARBONNE	SSP3925430 Ets VIEU Henri 17 Quai Hugo (, Victor), NARBONNE
SSP3925492 ETABLISSEMENT DE LA Ets LILLE - BONNIERES - COLOMBES Chemin Saint-Jean NARBONNE	SSP3925493 Ets LAPEYRE Etienne NARBONNE
SSP3925495 COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PETROLES Chemin Baliste NARBONNE	SSP3925496 Ets BERTHOMIEU Adolphe NARBONNE
SSP3925523 Sté CHIMIQUE ET ROUTIERE NARBONNE	SSP3925524 Ets PARAYRE Bernard 40 avenue Sépard (, Paul), NARBONNE
SSP3925533 SARL NARBONNE CONFORT NARBONNE	SSP3925534 Ets BENEZETH Jean NARBONNE

SSP3925439 Ets LURIZ NARBONNE	SSP3925401 Ets REDONNET André NARBONNE
SSP3925443 Ets DELMAS ET FABRE NARBONNE	SSP3925446 Ets VILANA Emile NARBONNE
SSP3925448 Ets ASTRUC Germain NARBONNE	SSP3925449 Ets GAYRAUD Auguste NARBONNE
SSP3925450 Ets COURVEZY Pierre NARBONNE	SSP3925451 Ets VALENT Pierre NARBONNE
SSP3925453 Ets MOFFRE ET DUBOR NARBONNE	SSP3925454 Ets FABRE Gabriel NARBONNE
SSP3925455 Ets SICART Jean-François NARBONNE	SSP3925456 Ets CAPVEVILLE Jeamie NARBONNE
SSP3925457 Ets MAUFFRE Jean NARBONNE	SSP3925458 COMMUNE DE NARBONNE NARBONNE
SSP3925464 THOMAS Jean, GRIFFE François et VALENT Thomas NARBONNE	SSP3925465 Ets GRANLY Jacques NARBONNE
SSP3925466 Ets FARAUD Louis NARBONNE	SSP3925467 Ets DUSSAP ET CHAUSON NARBONNE
SSP3925468 MINERAY NARBONNE	SSP3925469 NARBONNAISE DE SALUBRITE ET PRODUITS CHIMIQUES NARBONNE
SSP3925472 Ets CROS Pierre NARBONNE	SSP3925473 Ets BUCHE Jacques et BERTHALE Françoise NARBONNE
SSP3925474 Ets COMBES François et MILLIE Isidore NARBONNE	SSP3925475 Ets BRILLE Clément et CALVAYRAC Barthélémy NARBONNE
SSP3925480 Ets FAGES Jean NARBONNE	SSP3925481 SA DE DISTRIBUTION DES GAZ DES PYRENEES NARBONNE
SSP3925483 Ets BARTHE Paul route de Baliste NARBONNE	SSP3925485 Sté DES PETROLES ET TRANSPORTS NARBONNE
SSP3925488 Sté NARBONNAISE DE TRANSPORT ET PETROLE NARBONNE	SSP3925489 COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PETROLES NARBONNE
SSP3925490 Sté GENERALE DES HUILES ET PETROLES avenue de Marcorignan NARBONNE	SSP3925550 ETABLISSEMENTS ESCOULAN ET FILS NARBONNE
SSP3925564 Sté "AUX DAMES DE FRANCE" NARBONNE	SSP3925572 Ets CHORDY Aimé ET LECEA Antoine NARBONNE
SSP3925575 Ets DURANT Eugène NARBONNE	SSP3925580 Sté CODIM NARBONNE
SSP3925582 Ets ALBERT Jean Claude route de Grouissan NARBONNE	SSP3925584 Sté SACER NARBONNE
SSP3925587 Ets LECEA Antoine 108 avenue Bordeaux (de), NARBONNE	SSP3925990 Ets LOUBIE NARBONNE
SSP3926165 Sté SCREG SUD-EST NARBONNE	SSP3926269 Pro C.E.P. (Production et Commercialisation des Engrais et Phytos-SA) 23 avenue Bordeaux (de), NARBONNE
SSP3926275 MICRO ED-TAMPONS SERVICE 29 avenue Toulouse (), NARBONNE	SSP3926276 A.T.L (Alarmes Téléphone Languedoc) 29 avenue Toulouse (), NARBONNE
SSP3926277 SA B.T.B NARBONNE	

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

SSP000190301 Agence d'exploitation EDF-GDF	Au 13/10/2004 Description du site : Le terrain situé à l'Ouest du centre ville de Narbonne d'une superficie totale de 21296 m2 a accueilli une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille de 1864 à 1962. Actuellement, le site est occupé par les bâtiments de deux agences d'exploitation d'Electricité de France et de Gaz de France. Description qualitative : Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site,...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de cinq classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996. Le site de Narbonne est en classe 3 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. Conformément aux engagements du protocole, ce site a fait durant l'année 2000, l'objet d'une étude historique avec localisation des cuves (recherches bibliographiques, enquêtes) par un bureau d'études à la demande de Gaz de France. Aucune structure n'a été repérée à l'occasion de cette recherche par sondage, malgré la réalisation de sondages sur les emplacements présumés des anciennes cuves. Dans le cadre d'une étude de valorisation éventuelle des terrains, une tranchée de 5 m de profondeur a été réalisée en 2002 dans la zone d'implantation possible de cuves. Ces travaux ont permis de repérer une fosse de décantation et une cuve à goudrons qui ont été vidangées et comblées en novembre 2003. Lors d'une cession des terrains, une évaluation plus précise sera effectuée par Gaz de France en vue d'une éventuelle réhabilitation.
--	--

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun site ICPE a moins de 500 mètres



Ministère du Développement Durable

Préfecture : Aude
Commune : NARBONNE

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

14 Quai d'Alsace / Parcelles: BE57 - BE64 - BE183
11100 NARBONNE

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	05/03/2013	07/03/2013	21/05/2013	25/05/2013	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐ OUI ☐ NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	16/12/1997	18/12/1997	12/03/1998	28/03/1998	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/10/2019	23/10/2019	30/10/2019	31/10/2019	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	14/10/2018	15/10/2018	17/10/2018	18/10/2018	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/11/2014	24/11/2014	03/03/2015	04/03/2015	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	27/11/2014	30/11/2014	10/12/2014	11/12/2014	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	13/06/2014	13/06/2014	07/08/2014	10/08/2014	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/03/2013	07/03/2013	21/05/2013	25/05/2013	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	15/03/2011	17/03/2011	17/06/2011	22/06/2011	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	29/01/2006	31/01/2006	16/06/2006	14/07/2006	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	15/11/2005	15/11/2005	16/02/2006	28/02/2006	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/09/2005	06/09/2005	10/10/2005	14/10/2005	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	02/12/2003	06/12/2003	11/01/2005	15/01/2005	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	16/11/2003	16/11/2003	05/03/2004	20/03/2004	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	12/11/1999	14/11/1999	17/11/1999	18/11/1999	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/12/1996	12/12/1996	21/01/1997	05/02/1997	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	28/01/1996	29/01/1996	17/06/1996	09/07/1996	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	18/10/1994	19/10/1994	03/03/1995	17/03/1995	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	27/10/1993	01/11/1993	08/03/1994	24/03/1994	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/1992	01/07/1992	06/11/1992	18/11/1992	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/09/1992	27/09/1992	12/10/1992	13/10/1992	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1989	05/08/1989	05/12/1989	13/12/1989	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/10/1987	10/10/1987	02/12/1987	16/01/1988	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	12/10/1986	14/10/1986	11/12/1986	09/01/1987	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
Poids de la Neige	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/01/2024	31/12/2024	20/05/2025	24/05/2025	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/01/2023	31/12/2023	18/06/2024	02/07/2024	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/07/2022	31/12/2022	03/04/2023	03/05/2023	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/04/2021	30/09/2021	11/07/2022	26/07/2022	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/03/2019	31/12/2019	20/10/2020	17/11/2020	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/07/2017	30/09/2017	18/09/2018	20/10/2018	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/07/2016	30/09/2016	21/11/2017	15/12/2017	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	20/12/2005	31/12/2005	☐ OUI ☐ NON
Sécheresse	01/01/1989	28/02/1991	30/06/1994	09/07/1994	☐ OUI ☐ NON
Secousse Sismique	18/02/1996	18/02/1996	01/10/1996	17/10/1996	☐ OUI ☐ NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
Vents Cycloniques	15/10/2018	15/10/2018	13/01/2020	29/01/2020	☐ OUI ☐ NON

Etabli le :

17/07/2025

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.georisques.gouv.fr**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités